

Thierry Armand  
4 route de Bayanne  
26 160 SOUSPIERRE

**DDT de la Drôme**  
**A l'attention de Madame Virginie MAIRE**  
Service Police de l'eau du département de la  
Drôme  
4 place Laennec  
BP 1013  
26 015 VALENCE

Fait à Souspierre, le 29 décembre 2023

Objet : Réponse à la demande de compléments sur mon dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement, N° 0100035169

Madame,

Je prends note que mon dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement a fait l'objet d'observations et d'une demande de compléments par la Direction Départementale des Territoires de la Drôme, présenté dans votre courrier du 20 décembre 2023.

Par la présente, je réponds à votre demande dans le délai imparti.

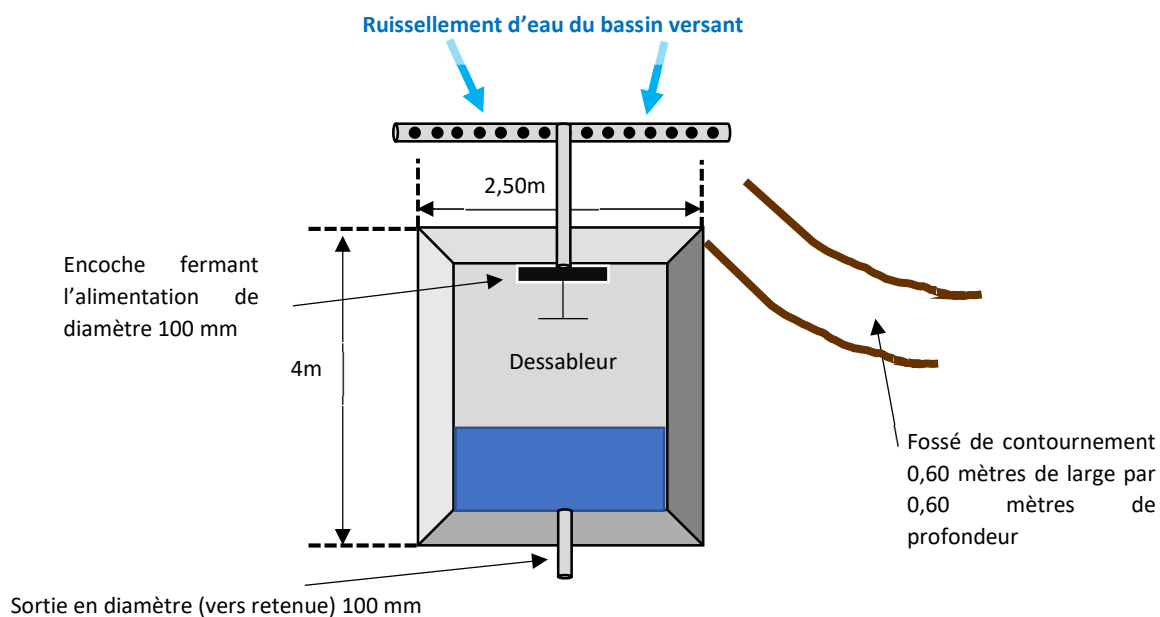
❖ Justification de la maîtrise foncière

Les actes notariés visibles en annexes justifient que Mr. Armand est propriétaire des parcelles OA n°146 et OB n°72, 73. Les autorisations des usufruitiers et propriétaires en indivision sont également visibles.

❖ Arrivée des eaux par le bassin de décantation

Hors-période de remplissage, le bassin de décantation sera déconnecté et les eaux de ruissellements ne transiteront pas par celui-ci. Une encoche située au niveau de l'alimentation du bassin de décantation permettra d'interrompre le transit des eaux par ce dernier. Les eaux de ruissellements rejoindront alors le fossé de contournement situé à proximité.

Le schéma en page suivante permet la visualisation de l'encoche permettant l'ouverture ou la fermeture du bassin de décantation.



#### ❖ Prélèvements et substitution

La création de l'ouvrage de retenue viendra en substitution aux droits de pompages déjà existants de Mr. Armand. Il n'y aura pas de volumes supplémentaires accordés. Les 7 800 m<sup>3</sup> de l'ouvrage de retenue seront soustraits des droits de volumes attribués par l'OUGC26 et portant les identifiants n°26-3985 (La Bégude de Mazenc) et n°26-4486 (Souspierre).

#### ❖ Préconisations relatives à l'implantation d'un projet de retenue collinaire en zone d'aléa sismique modéré

La commune de Souspierre est située en zone de sismicité modérée, également classifiée en « zone 3 ». De nombreuses prescriptions relatives à l'implantation de bâtiments sont imposées dans ce zonage. Cependant, aucune réglementation particulière ne s'applique dans le cadre de la construction d'un ouvrage de retenue collinaire. Le projet n'est donc pas soumis à des prescriptions particulières au titre de la réglementation parasismique.

#### ❖ Évacuateur de crue / Trop-plein

Il s'agit bien d'un évacuateur de crue de type « conduite » qui sera installé. La conduite sera de diamètre 300 mm.

#### ❖ Numéro de téléphone DDT26

Le numéro de téléphone de la DDT26 sera actualisé.

J'espère sincèrement que mes réponses apportées favoriseront l'issue de notre dossier. Je vous prie de de recevoir, Madame, mes salutations les meilleures.

**Monsieur Thierry Armand**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thierry Armand', written in a cursive style.

**ANNEXES**



## William GARDEN - Antoine SOYER

*Successesseurs de Maître GOUGNE*

Résidence l'Opéra  
7 et 8, Place du Théâtre  
B.P. 145  
26204 MONTELIMAR Cedex  
Téléphone : 04 75 53 75 75  
Télécopie : 04 75 53 76 76  
[scp.garden-soyer@notaires.fr](mailto:scp.garden-soyer@notaires.fr)

### **SERVICE GESTION LOCATIVE**

Téléphone : 04 75 53 39 98  
Mail : [gestion-locative.26071@notaires.fr](mailto:gestion-locative.26071@notaires.fr)

Bureaux Annexes :  
40 chemin des Ramières  
26160 LA BEGUDE DE MAZENC  
Téléphone : 04 75 46 20 84  
Télécopie : 04 75 91 07 51  
5 Avenue René Chartron  
26740 MARSANNE  
Téléphone : 04 75 90 20 25  
Télécopie : 04 75 90 20 26

### Attestation

JE SOUSSIGNE Maître Antoine SOYER, Notaire associé de la Société par Action Simplifiée « William GARDEN et Antoine SOYER, Notaires Associés » d'une Société Par Action Simplifiée, certifie et atteste que Maître Régis GARDEN, notaire à MONTELIMAR, a reçu le 10 novembre 2011, la donation-partage suivante :

#### DONATEUR :

Monsieur Marc Jean André ARMAND, Agriculteur, demeurant à SOUSPIERRE (26160) Grande Terre,  
Né à SOUSPIERRE (26160) le 1er mai 1939,  
Veuf de Madame Renée Paulette MONTSARAT et non remarié.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

#### DONATAIRE :

Monsieur Thierry Marc ARMAND, Exploitant Agricole, demeurant à SOUSPIERRE (26160),  
Né à CREST (26400) le 22 mars 1973,  
Célibataire.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

**Société par Actions Simplifiée titulaire d'un Office Notarial**  
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Le **DONATEUR** fait donation, au **DONATAIRE**, de la **NUE PROPRIETE** de diverses parcelles, dont notamment celle-ci-après visée :

**- BIENS DONNES -**

**DESIGNATION**

A SOUSPIERRE (DRÔME), 26160, au lieudit "Challand".  
Parcelle de terre agricole.

Cadastrées :

Section	N°	Lieudit	Surface	Nature
A	146	Challand	00 ha 32 a 03 ca	Terre

**EN FOI DE QUOI** la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A MONTELIMAR (Drôme)**  
**LE 19 décembre 2023**



**William GARDEN - Antoine SOYER**

***Successeurs de Maître GOUGNE***

Résidence l'Opéra  
7 et 8, Place du Théâtre  
B.P. 145  
26204 MONTELMAR Cedex  
Téléphone : 04 75 53 75 75  
Télécopie : 04 75 53 76 76  
[scp.garden-soyer@notaires.fr](mailto:scp.garden-soyer@notaires.fr)

**SERVICE GESTION LOCATIVE**

Téléphone : 04 75 53 39 98  
Mail : [gestion-locative.26071@notaires.fr](mailto:gestion-locative.26071@notaires.fr)

Bureaux Annexes :  
40 chemin des Ramières  
26160 LA BEGUDE DE MAZENC  
Téléphone : 04 75 46 20 84  
Télécopie : 04 75 91 07 51  
5 Avenue René Chartron  
26740 MARSANNE  
Téléphone : 04 75 90 20 25  
Télécopie : 04 75 90 20 26

**Attestation**

JE SOUSSIGNE Maître Antoine SOYER, Notaire associé de la Société par Action Simplifiée « William GARDEN et Antoine SOYER, Notaires Associés » d'une Société Par Action Simplifiée, certifiée et atteste que Maître Régis GARDEN, notaire à MONTELMAR, a reçu le 28 janvier 2008, la donation suivante :

**DONATEUR :**

Monsieur Marc Jean André ARMAND, Agriculteur, demeurant à SOUSPIERRE (26160) Grande Terre,  
Né à SOUSPIERRE (26160) le 1er mai 1939,  
Veuf de Madame Renée Paulette MONTSARAT et non remarié.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

**DONATAIRE :**

Monsieur Thierry Marc ARMAND, Exploitant Agricole, demeurant à SOUSPIERRE (26160),  
Né à CREST (26400) le 22 mars 1973,  
Célibataire.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

**Société par Actions Simplifiée titulaire d'un Office Notarial**  
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Le DONATEUR fait donation, au DONATAIRE, de l'USUFRUIT de diverses parcelles, dont notamment celles-ci-après visées :

**- BIENS DONNES -**

**DESIGNATION**

**ARTICLE I**

Sur la commune de SOUSPIERRE (Drôme)  
Un hangar édifié sur une parcelle en nature de terre  
Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	72	Prada et la Tuilière	01ha 48a 30ca

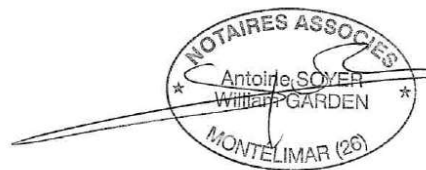
**ARTICLE II**

Sur la commune de SOUSPIERRE (Drôme).  
Diverses parcelles de terre non bâties  
Cadastrées :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	73	Prada et La Tuilière	00ha 31a 00ca

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

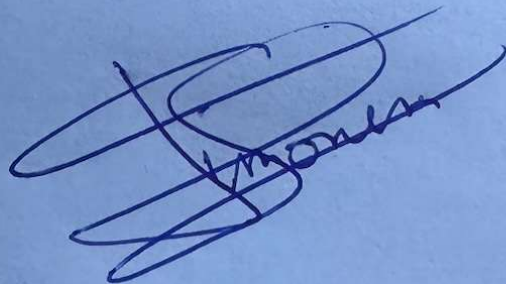
FAIT A MONTELMAR (Drôme)  
LE 15 décembre 2023





Je soussignée, Mme ARMAND Graziella,  
propriétaire en indivision des parcelles  
Section B 72 et B 73 de la commune de  
SOUSPIERRE, donne mon accord à  
MR. ARMAND Thierry pour procéder  
aux études et aux travaux nécessaires  
pour la construction d'une retenue  
collinaire ainsi qu'aux ouvrages connexes  
liés à l'alimentation de cette dernière.

Fait à La Bècyde de Hazenc  
le 14 janvier 2024



Je soussigné M<sup>ieur</sup> Armand Maure  
usufruitier des parcelles n° section  
A n° 146 et section B n° 72 et 73 de la commune  
de Souspière, donne mon accord à M<sup>ieur</sup>  
Armand Lhérisy pour procéder aux études  
et aux travaux nécessaires pour la construction  
d'une retenue collinaire ainsi qu'aux ouvrages  
concernés liés à l'alimentation de cette dernière

Fait à Souspière le 12 janvier 2024

~~M<sup>ieur</sup> Armand~~

Thierry Armand  
4 route de Bayanne  
26 160 SOUSPIERRE

**DDT de la Drôme**  
**A l'attention de Madame Virginie MAIRE**  
Service Police de l'eau du département de la  
Drôme  
4 place Laennec  
BP 1013  
26 015 VALENCE

Fait à Souspierre, le 27 décembre 2023

Objet : Réponse à la demande de compléments sur mon dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement, N° 0100035169

Madame,

Je prends note que mon dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement a fait l'objet d'observations et d'une demande de compléments par la Direction Départementale des Territoires de la Drôme, présenté dans votre courrier du 21 décembre 2023.

Par la présente, je réponds à votre demande dans le délai imparti.

❖ Hauteur de la crépine de la conduite de vidange en fond de bassin

Cette dernière pourra être installée à 0,30 mètres du fond, afin d'éviter un colmatage de cette même conduite. Cela évitera également le départ de potentielles matières en suspensions ayant décantées dans le fond de la retenue vers le milieu naturel en cas d'opération de vidange.

❖ Dimensionnement du dispositif de vidange

Il est proposé de réduire le diamètre initialement prescrit. Une conduite de vidange de diamètre 100 mm permettra la vidange de la retenue de 7 800 m<sup>3</sup> en 7 jours avec un débit de moyen de vidange de 46,5 m<sup>3</sup>/h. Ce diamètre permettra également d'éviter les risques de colmatage de la conduite.

❖ Mise à jour des justificatifs de maîtrise foncière

Vous trouverez en page suivante les documents mis à jour qui justifie de la maîtrise foncière sur les parcelles concernées par l'implantation de la retenue et de la source (OB n° 72, 73 et OA n°146 à Souspierre)



## William GARDEN - Antoine SOYER

*Successeurs de Maître GOUGNE*

Résidence l'Opéra  
7 et 8, Place du Théâtre  
B.P. 145  
26204 MONTELIMAR Cedex  
Téléphone : 04 75 53 75 75  
Télécopie : 04 75 53 76 76  
[scp.garden-soyer@notaires.fr](mailto:scp.garden-soyer@notaires.fr)

### **SERVICE GESTION LOCATIVE**

Téléphone : 04 75 53 39 98  
Mail : [gestion-locative.26071@notaires.fr](mailto:gestion-locative.26071@notaires.fr)

Bureaux Annexes :  
40 chemin des Ramières  
26160 LA BEGUDE DE MAZENC  
Téléphone : 04 75 46 20 84  
Télécopie : 04 75 91 07 51  
5 Avenue René Chartron  
26740 MARSANNE  
Téléphone : 04 75 90 20 25  
Télécopie : 04 75 90 20 26

### Attestation

JE SOUSSIGNE Maître Antoine SOYER, Notaire associé de la Société par Action Simplifiée « William GARDEN et Antoine SOYER, Notaires Associés » d'une Société Par Action Simplifiée, certifie et atteste que Maître Régis GARDEN, notaire à MONTELIMAR, a reçu le 10 novembre 2011, la donation-partage suivante :

#### DONATEUR :

Monsieur Marc Jean André ARMAND, Agriculteur, demeurant à SOUSPIERRE (26160) Grande Terre,  
Né à SOUSPIERRE (26160) le 1er mai 1939,  
Veuf de Madame Renée Paulette MONTSARAT et non remarié.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

#### DONATAIRE :

Monsieur Thierry Marc ARMAND, Exploitant Agricole, demeurant à SOUSPIERRE (26160),  
Né à CREST (26400) le 22 mars 1973,  
Célibataire.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

**Société par Actions Simplifiée titulaire d'un Office Notarial**  
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Le **DONATEUR** fait donation, au **DONATAIRE**, de la **NUE PROPRIETE** de diverses parcelles, dont notamment celle-ci-après visée :

**- BIENS DONNES -**

**DESIGNATION**

A SOUSPIERRE (DRÔME), 26160, au lieudit "Challand".  
Parcelle de terre agricole.

Cadastrées :

Section	N°	Lieudit	Surface	Nature
A	146	Challand	00 ha 32 a 03 ca	Terre

**EN FOI DE QUOI** la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A MONTELIMAR (Drôme)**  
**LE 19 décembre 2023**



**William GARDEN - Antoine SOYER**

***Successeurs de Maître GOUGNE***

Résidence l'Opéra  
7 et 8, Place du Théâtre  
B.P. 145  
26204 MONTELMAR Cedex  
Téléphone : 04 75 53 75 75  
Télécopie : 04 75 53 76 76  
[scp.garden-soyer@notaires.fr](mailto:scp.garden-soyer@notaires.fr)

**SERVICE GESTION LOCATIVE**

Téléphone : 04 75 53 39 98  
Mail : [gestion-locative.26071@notaires.fr](mailto:gestion-locative.26071@notaires.fr)

Bureaux Annexes :  
40 chemin des Ramières  
26160 LA BEGUDE DE MAZENC  
Téléphone : 04 75 46 20 84  
Télécopie : 04 75 91 07 51  
5 Avenue René Chartron  
26740 MARSANNE  
Téléphone : 04 75 90 20 25  
Télécopie : 04 75 90 20 26

**Attestation**

JE SOUSSIGNE Maître Antoine SOYER, Notaire associé de la Société par Action Simplifiée « William GARDEN et Antoine SOYER, Notaires Associés » d'une Société Par Action Simplifiée, certifiée et atteste que Maître Régis GARDEN, notaire à MONTELMAR, a reçu le 28 janvier 2008, la donation suivante :

**DONATEUR :**

Monsieur Marc Jean André ARMAND, Agriculteur, demeurant à SOUSPIERRE (26160) Grande Terre,  
Né à SOUSPIERRE (26160) le 1er mai 1939,  
Veuf de Madame Renée Paulette MONTSARAT et non remarié.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

**DONATAIRE :**

Monsieur Thierry Marc ARMAND, Exploitant Agricole, demeurant à SOUSPIERRE (26160),  
Né à CREST (26400) le 22 mars 1973,  
Célibataire.  
De nationalité française.  
Résident au sens de la réglementation fiscale.

**Société par Actions Simplifiée titulaire d'un Office Notarial**  
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Le DONATEUR fait donation, au DONATAIRE, de l'USUFRUIT de diverses parcelles, dont notamment celles-ci-après visées :

**- BIENS DONNES -**

**DESIGNATION**

**ARTICLE I**

Sur la commune de SOUSPIERRE (Drôme)  
Un hangar édifié sur une parcelle en nature de terre  
Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	72	Prada et la Tuilière	01ha 48a 30ca

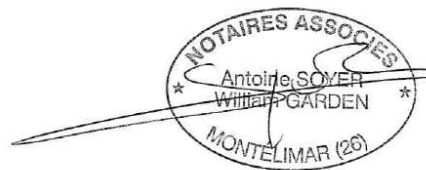
**ARTICLE II**

Sur la commune de SOUSPIERRE (Drôme).  
Diverses parcelles de terre non bâties  
Cadastrées :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	73	Prada et La Tuilière	00ha 31a 00ca

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A MONTELIMAR (Drôme)  
LE 15 décembre 2023



J'espère sincèrement que mes réponses apportées favoriseront l'issue de notre dossier. Je vous prie de de recevoir, Madame, mes salutations les meilleures.

**Monsieur Thierry Armand**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thierry Armand', written in a cursive style.